

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

AMÉRIQUE BRITANNIQUE.

Missions de la Baie d'Hudson.

Lettre de R. P. Laverlochère à un Père de sa
Congrégation.

Moose Factory 30 août 1850.

Mon Révérend et bien cher Père,

Devant être privé jusqu'au printemps prochain du plaisir de vous voir en personne, je profite de l'occasion du canot qui doit ramener en Canada le jeune prêtre qui m'a accompagné, pour vous écrire quelques lignes. Vous avez su le désappointement que j'éprouvai aux Allumettes, où le jeune commis qui avait la charge des canots de la Compagnie, refusait de me donner passage, quoique le gouverneur me l'eût accordé. En arrivant à la Baie d'Hudson, je saisis la première occasion que je trouvais pour écrire à Sir George, lui demandant des explications à ce sujet. Il reçut ma lettre au Lac Supérieur, à son retour de la Rivière-Rouge, et me répondit immédiatement qu'il regrettait profondément que le jeune commis n'eût pas mieux compris son devoir, et me dit que dorénavant, je n'aurais besoin que de montrer les lettres qu'il m'a envoyées en diverses circonstances, pour être présentée aux officiers de la Compagnie. Comme je lui avais demandé passage dans le navire qui doit partir de Moose pour retourner en Angleterre, non seulement il m'a accordé à ma demande, mais il a écrit au Capitaine de me donner la meilleure et la plus grande cabine, et m'a de plus donné une lettre de recommandation pour m'introduire auprès de l'un des honorables membres du Comité de la Compagnie à Londres.

Dans la lettre que je vous écris de Moose au commencement de juillet, je vous dis quelques mots sur nos premières missions; aujourd'hui je vous parle de celle que nous venons de faire au fort d'Albany. Le récit abrégé que je vous ferai de cette mission vous donnera, j'espère, lieu de bénir et d'admirer la bonté du Dieu qui veut se servir d'un aussi pauvre instrument pour établir son empire au milieu de ces peuplades malheureuses qui habitent ces affreuses contrées. A lui toute la gloire.

Le dix juillet nous partîmes du fort de Moose dans un vieux canot d'écorce avec quatre Sauvages, un Orkney et un métis. Nous eûmes beaucoup à souffrir pendant la traversée par des coups de vent terribles. Mais celui pour qui nous naviguions était notre pilote; que pouvions-nous craindre? Le sixième jour nous arrivâmes au fort d'Albany. Nous y trouvâmes une quarantaine de familles qui nous attendaient depuis quinze jours. Plusieurs étaient venues de tout près du fort d'York à plus de 500 milles de distance, par des chemins affreux à travers les marais qui bordent, vous le savez, toute cette partie de la Baie d'Hudson. C'était la première fois qu'ils apparaissaient à ce poste. Ils avaient amené toute leur famille, grands et petits. La divine semence que j'avais jetée l'année dernière dans cette tribu n'était pas tombée sur un sol ingrat; j'eus bientôt l'occasion de me convaincre qu'elle avait déjà fructifié au centuple. Quelques-uns de ceux que j'avais baptisés l'année précédente et à qui j'avais donné par écrit les prières, les principaux mystères et les premières notions sur les sacrements, étaient rentrés dans leurs marais l'âme embrasée d'amour de Dieu et du désir de le faire connaître à leurs malheureux frères. Ils leurs parlèrent

de la Robe-Noire envoyée par le Grand-Esprit, de la doctrine sublime qu'il enseignait, des consolations que l'on éprouve en l'étudiant, malgré les difficultés, de la joie intérieure qu'ils ressentirent le jour où ils furent lavés dans l'eau de la prière (le Baptême), de l'insupportable bonheur qu'ils éprouvèrent à se rappeler la présence du Dieu qui les créa, qui les garde quelque part qu'ils se trouvent, et que pourtant ils ignoraient auparavant. Ils leur dirent ensuite le soulagement qu'ils retirèrent dans leurs misères et leurs souffrances de la contemplation d'un Dieu crucifié par amour pour eux, etc. Ces pieuses exhortations des Néophytes furent comme une étincelle électrique pour les infidèles; ils se mirent aussitôt à étudier avec un ardeur incroyable les premiers principes de cette sublime religion qu'il faut connaître pour être purifié dans l'Eau de la Prière. Heureusement la plupart d'entre eux connaissent une espèce d'écriture sténographique. Ils s'en servaient pour copier sur de l'écorce le Pater, l'Ave, le Credo, les Commandements. Telle fut leur ardeur pour s'instruire que je puis dire avec vérité que parmi ces personnes qui m'attendaient j'en ai trouvé très peu qui ne sussent par cœur toutes ces prières depuis l'enfant de six à sept ans jusqu'à un vieillard de 60 à 80. Pour vous donner une idée de leur sténographie, je vais vous traduire le Pater en Maskégong (1)... Voilà, mon R. Père, le genre de caractères qu'ils emploient pour rendre le son de leurs voix qui n'est qu'un bredouillement d'une sorte de galimatias de Sauter, de Cri, de Montagnais mêlé de quelques racines d'Esquimaux qu'ils défigurent presque entièrement par leur prononciation. Vous comprenez qu'il n'était indispensable de l'apprendre pour pouvoir être en communication par lettres avec eux. J'ai essayé plusieurs fois de leur faire adopter nos caractères, je n'ai pu y réussir. Ils croient que c'est chose impossible pour eux. Ne pouvant donc être leur maître, je suis devenu leur écolier. J'ai heureusement exploité leur manière d'écrire, et j'ai pu leur laisser par écrit à peu près tout le catéchisme que j'avais traduit l'année dernière d'après celui de Québec. J'y ai ajouté, à l'aide de l'excellente Dame C., beaucoup de sous-applications adaptées à leurs idées matérielles. Si vous saviez d'où leur vient ce genre d'écriture, vous admireriez de plus en plus la Providence qui emploie tous les moyens, même les plus opposés en apparence à ses desseins, pour opérer ses prodiges. C'est un ministre méthodiste qui l'avait enseigné aux Indiens de Moose où il avait passé 8 ans.

A Moose bien peu adoptèrent cette méthode; à Albany au contraire, à peine était-elle connue qu'elle était en usage parmi tous les Sauvages. Elle est néanmoins très déficiente; je me propose de la rendre plus complète, aussitôt que j'en aurai le temps. Mais pour le moment je suis heureux de l'avoir telle qu'elle est. Pendant les trois premières semaines que j'ai passées à Albany, j'ai été tellement accablé de travail que j'ai pu à peine prendre quelques moments de repos sur le matin, et j'ai recommencé à cracher le sang, ce qui ne m'était pas arrivé depuis que j'avais quitté Abitibi. Ne me grondez pas trop; si vous étiez à ma place, vous en feriez autant et plus que moi. J'ai eu le bonheur de baptiser plus de cent personnes, à ce poste, et un plus grand nombre sont catéchumènes. Je ne puis vous dire les ineffables consolations que j'ai éprouvées dans cette mission. Grand nombre de polygames ont renvoyé leurs fem-

(1) Le manque de caractères nous prive du plaisir de donner à nos lecteurs ce curieux échantillon de l'écriture des Sauvages.
N. de l'Éd.

mes pour n'en garder qu'une, et les femmes ainsi délaissées viennent m'avouer avec une admirable ingénuité que ce sacrifice ne leur coûtait pas, puisque le Grand-Esprit le voulait; et qu'elles ne pouvaient être baptisées sans cela. Un de mes néophytes de l'année dernière avait une belle-mère très opposée à la religion catholique par suite de ses rapports avec plusieurs protestants fanatiques. Cette femme ne voulait point permettre à sa fille de venir entendre mes instructions, quelque désir que celle-ci en eût. Alors la jeune femme dit à son mari qu'elle voudrait bien venir entendre la Robe-Noire, mais qu'elle craint sa mère. Le généreux jeune homme va sur le champ trouver sa belle-mère et lui adresse ces paroles qu'il m'a rapportées lui-même: "Je n'aurais pas cru que tu eusses été enclenché de malice dans ton cœur pour empêcher ma femme de se faire instruire dans la religion du Grand-Esprit qu'enseigne la robe noire, pendant que toi tu ne sais rien, quoique tu dises que tu as été baptisée par le ministre. Je l'ai vu, je l'ai entendu et je n'ai rien compris à ce qu'il nous disait par la bouche d'un autre (un interprète). J'ai entendu la Robe Noire, j'ai compris ce qu'il m'a dit de la Prière, j'ai été instruit et baptisé et mon cœur est content. Le jour où tu m'as donné ta fille pour femme, elle est devenue mienne, et comme c'est moi qui la nourris, je prétends que tu ne nous empêches pas de prier ensemble, car je ne veux pas être séparé d'elle dans le séjour où se rendent les âmes après la mort." Depuis ce jour, ils vinrent ensemble régulièrement deux fois par jour entendre mes instructions; je baptisai la femme, je bénis leur union et ils s'en retournèrent le cœur rempli de joie. Un autre que j'ai gardé trois jours avec moi pour copier le catéchisme, me disait un soir les larmes aux yeux: "Quel changement, mon Père s'est opéré parmi nous depuis que tu nous as enseigné la première fois la sainte prière du Grand-Esprit! On n'entendait auparavant que de mauvaises paroles depuis les vieillards jusqu'aux enfants, (1) et maintenant il ne s'en dit pas une seule; et avec une dévotion qui m'attendrissait, il prenait mon Christ pour y coller ses lèvres. Voilà, mon Révérend Père, ce que peut la religion! Cependant je ne vous ai montré que le beau côté de la médaille. Ma plume se refusait à vous peindre le triste état dans lequel vivent ces misérables tribus. Jamais je n'aurais cru être capable de supporter un spectacle aussi dégoûtant, et pourtant je puis passer des journées entières avec eux. Ah! le prix d'une âme!!! Dites donc aux âmes généreuses qui prennent un si vif intérêt à l'œuvre sublime de la Propagation de la Foi, que leurs prières et leurs actions ne sont pas perdues!! Avant de faire des chrétiens, elles font des hommes raisonnables.

Depuis quatre jours nous sommes de retour à Moose; mon compagnon partira demain pour le Canada et moi après demain pour l'Europe. J'ai baptisé ici 25 enfants. Veuillez bien présenter mes très profonds respects à NN. SS. les Evêques de Montréal et de Martyropolis. Mes saluts affectueux à tous nos Pères et frères. Priez pour moi celle qui est appelée à juste titre l'Étoile de la mer, afin qu'elle me procure une heureuse traversée et un prompt retour dans mon cher Canada, ma patrie adoptive, d'où je puisse de nouveau visiter mes pauvres enfants de la Baie d'Hudson et leur apporter de nouvelles consolations.

(1) Ces Sauvages ont dans leur langue une espèce de jurement très-obscène. N. de l'Éd.

Votre très dévoué en Jésus et Marie immaculée,
J. N. LAVERLOCHÈRE, O. M. J.

Situation religieuse de l'Angleterre.

Un Correspondant d'Angleterre, qui signe: C. J. A., a adressé à l'Ami de la Religion de Paris, une série de lettres sur la situation religieuse de l'Angleterre. Nous reproduisons ici presque en entier la première de ces lettres, avec une courte analyse des passages que nous ne citons pas textuellement.

L'Écrivain commence par déclarer que ses relations avec l'Angleterre l'ont mis en état de recueillir les faits et de faire les observations qu'il va présenter aux lecteurs. Il dit ensuite qu'il va d'abord parler de Londres, quoique le mouvement catholique qui s'opère aujourd'hui n'ait pas commencé dans cette grande métropole, mais parce c'est le point de mire qui attire l'attention de ceux qui s'intéressent au retour de l'Angleterre à l'Unité catholique, et que la probabilité doit se décider la grande question entre l'Église et l'Hérésie; puis il continue ainsi:

"Londres, avec ses deux millions d'habitants et son immense commerce qui le met en rapport avec le monde entier, se présente au premier aspect sur un point de vue peu consolant pour l'observateur catholique. Il paraît, en effet, assez raisonnable de craindre qu'une population tout absorbée par les intérêts de la terre, dévorée de la soif de l'or et ivre de jouissances matérielles, ne soit encore loin du jour où comprenant le véritable esprit du christianisme, elle adoptera franchement, en pratique comme en spéculation, la doctrine de celui qui a dit: Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, tout le reste vous sera donné par surcroît. Mais Londres comme Rome, au jour où les envoyés de Jésus du Nazareth vinrent lui porter la bonne nouvelle, ne peut vivre qu'à condition d'être chrétienne. Et quand je dis chrétienne je veux dire catholique, car il est aujourd'hui démontré que christianisme et catholicisme sont synonymes, et si pour le prouver d'une manière plus complète un fait était jugé nécessaire, l'état actuel de Londres, sous le rapport religieux, fournirait cette preuve péremptoire. Il est vrai qu'en parcourant les quartiers de cette vaste métropole de l'empire Britannique, on y rencontre un grand nombre d'édifices sacrés élevés à la religion de l'État, mais c'est précisément ce qui atteste que la vie s'en est retirée. La foule passe devant ces temples avec indifférence et les laisse presque déserts. Le clergé de l'Église établie n'a aucune influence sur les masses avec lesquelles il n'est jamais en rapport. Le peuple n'appartient donc que de nom à l'Anglicanisme. De fait, sur l'immense population de Londres, il y a au moins six cent mille âmes sans religion aucune et que le protestantisme, avec son zèle présumé pour l'Évangile, laisse vivre sans foi, sans Dieu. Un nombre à peu près égal n'appartient plus à l'Église établie. Il se compose des membres des sectes dissidentes qui, sous mille noms divers, partagent le protestantisme par divisions toujours renaissantes et en font une véritable image du royaume de Satan. A ces deux tiers de la population de Londres, dont je viens de parler, ajoutez environ deux cent mille catholiques, et vous verrez ce qu'il restera de fidèles à l'Église de Henry VIII et d'Elisabeth. Encore faut-il observer que les anglicans, à part l'exception près, ne tiennent à leur Église que par préjugé de naissance ou pour des motifs humains, et non point par un principe de foi, et encore moins par l'effet d'une conviction raisonnée. Ils sont de la religion de l'État. Et pour dire toute la vérité, un grand nombre d'entre eux sont anglicans parce que dans ce système de religion, est justifié l'usurpation faite par les hérétiques de la puissance

ce et des biens de l'Église, et enfin parce que l'Anglicanisme offre aux familles aristocratiques une carrière ouverte à leur ambition, et une source assurée de richesses et de bien-être matériel. Comme religion, l'Anglicanisme n'a donc fait son temps; il est mort, il n'a plus d'autre existence que celle d'une institution politique; c'est un établissement de l'État. Il est évident que l'Église anglaise, minée dans ses doctrines par l'action dissolvante du rationalisme, attaquée tout à la fois et par les sectes qui secouent le joug de l'autorité, ne veut plus reconnaître ni sa hiérarchie ni ses formules dogmatiques, et par le principe catholique introduit et développé dans son sein par la nouvelle école d'Oxford, il est évident dès-je, qu'une pareille Église doit finir par succomber dans une lutte contre laquelle il n'y a que la force divine de la vérité qui puisse résister.

L'Écrivain fait ici allusion au célèbre différend survenu entre M. Gorham et l'Évêque d'Exeter. Il parle du scandale qui est résulté de ce que les tribunaux ont condamné le Dr. Philpots à introniser le Ministre, malgré sa doctrine hérétique sur le Baptême, et du danger que court l'établissement de l'Église officielle d'Angleterre, par le principe

" Tandis que le protestantisme s'affaiblit chaque jour davantage par des disputes et des divisions sans fin, le catholicisme, au contraire, s'avance d'un pas toujours plus ferme dans cette voie de progrès que lui a ouverte le fameux bill d'émancipation de l'année 1829. On peut dire que, depuis lors sa course a été semblable à celle de l'astre du jour: *caulicavit nisi gignat ad occidendum non solum*. A cette époque la population catholique de l'Angleterre n'était guère que de quatre cent mille âmes; aujourd'hui elle approche de deux millions. Il n'y avait alors qu'un petit nombre d'édifices consacrés au culte de cette faible minorité, et encore ce n'étaient que de pauvres constructions reléguées dans le coin obscur d'une rue étroite. Pour desservir ces chapelles, quelques prêtres étaient envoyés à Rome, en France et en Portugal, et le plus grand nombre était fourni par cette généreuse et infatigable Irlande, qui ne répondait à l'oppression de sa domination qu'en lui envoyant des apôtres pour la ramener à la vraie foi. Les missionnaires étaient gouvernés par quatre vicaires apostoliques revêtus du caractère épiscopal, et sous la direction immédiate de la sacrée Congrégation de Propaganda fide. Deux ordres religieux qui avaient toujours conservé une sorte de possession en Angleterre, même dans les jours les plus mauvais, les Bénédictins et les Jésuites, se partageaient avec le clergé séculier le soin des chrétiens qui existaient à cette époque. Pour compléter cette statistique, il ne faut pas oublier de faire mention d'une dizaine de couvents de femmes, unique ressource pour l'éducation des personnes de leur sexe dans toute l'Angleterre. Tel était, il y a vingt années, l'état du catholicisme dans cette île, on il avait été judicieusement si florissant. L'émancipation, en accordant à l'Église sa liberté et à ses enfants leurs droits civils et politiques, a ouvert une ère nouvelle. Du moment que les catholiques ont pu jouir comme les autres sujets de l'empire britannique de la liberté de conscience, et qu'il leur a été accordé comme à tous les autres la faculté de publier leurs doctrines, de défendre leur croyance et de bâtir des temples consacrés à l'exercice du culte, de ce jour-là date le triomphe de leur cause; car c'est alors qu'a commencé le mouvement de retour vers Rome, qui d'abord presque insensible, a pris chaque année un nouvel accroissement, et secondé par un mouvement parallèle, quoique non concerté, qui se faisait dans le sein même de l'Anglicanisme, a amené les résult-

PREMIER.

ANDRÉ LE VOYAGEUR.

(Suite.)

Cependant la tempête ne s'apaisa point tout à coup; j'ai bien éprouvé depuis des orages, mais le souvenir de celui-là m'étonne encore. Comme moi, Jacques, vous n'avez jamais vu le sommet de la roche St-Antoine atteint par les flots: nous étions entourés d'écumées, et le vent nous aurait entraînés dans l'abîme, si nous ne nous étions attachés aux rochers. Je reconnais Marie dans mes bras, car nous n'osions point encore descendre: une fièvre nous éclairait à peine; c'étaient les restes du feu qui brillait encore, mais que nous ne pouvions plus entretenir.

Le bruit des vagues qui s'engouffraient au-dessous de nous nous avertissait de l'agitation de la mer; l'obscurité nous laissait encore deviner son horreur.

M. André, me dit Marie, vous voulez donc courir aussi tous ces dangers? Si vous saviez ce que je souffre maintenant! et je sentais ses larmes couler. Ce n'est rien encore; demain je reverrai mon père, sans doute; mais pendant ces longs voyages dont vous parlez toujours, il y a des tempêtes que nous ne pouvons pas voir, et l'on songe toujours aux malheurs qui peuvent arriver. Si vous voulez me promettre ici de ne point vous donner

ce chagrin, ma mère, qui vous a vu naître, vous en aimait bien d'avantage; et moi, je ne pleurerai plus quand je vous vois, les yeux animés, écouter les récits des vieux matelots; ils mentent, André, ils vous trompent; on n'est heureux que dans sa famille. Ils n'en ont plus, parce qu'ils ne l'ont jamais aimée. En disant ces mots, sa main pressait la mienne. Je l'aimais déjà. Le ciel est témoin que je lui promis alors de bonne foi ce qu'elle me demandait; mais, en vérité, ce n'était point la vue de l'orage qui m'aurait décidé: ce que j'avais sous les yeux me faisait éprouver une sorte de fièvre qui ressemblait à la joie que j'ai toujours éprouvée quand je me suis mis en mer.

La nuit est devenue plus obscure encore; le fatal achemina de s'éteindre, mais l'orage s'était calmé. Nous revînmes à la cabane, où notre présence tranquillisa la bonne Thérèse. A chaque instant cependant elle entonnait la prière, croyait entendre son nom qu'on répétait dans l'éloignement. Voilà mon fils, me disait-elle en revenant tristement près du foyer, voilà l'existence que mène la femme d'un mari! — Il m'a promis, ma mère, de ne plus songer aux voyages: La bonne femme me fit un long sermon, et m'engagea à persister dans une résolution aussi louable; mais ses discours ne valaient pas les pleurs de Marie.

Vers le milieu de la nuit, je me sentis accablé par le sommeil; j'étais prêt à m'endormir; la jeune fille me disait en souriant: Voyez quel brave matelot vous feriez; vous n'au-

riez pas la force de vous lever durant la nuit et de courir à la manœuvre. Allons, allons, reposez-vous sur le lit de mon frère, et demain vous regagnerez vos chaumières.

Le lendemain je me réveillai au bruit des verres et aux chants des convives; les pêcheurs étaient arrivés à la pointe du jour; ils se livraient à une joie bruyante, comme tous ceux qui ont à oublier des peines ou des dangers.

Ils m'accueillirent gaiement, et ce fut bientôt à qui raconterait ses aventures. J'écoutais leurs récits attentivement; ils devenaient à mes yeux le plaisir qu'ils me faisaient; leurs voix s'animèrent de plus en plus; ils étaient pleins de cette joie que l'on éprouve en racontant aux autres ce qu'ils n'ont point vu; ils juraient de ma surprise, et tâchaient de l'exagérer. Comme ma confiance était égale à mon étonnement, ils n'avaient point de peine à me convaincre, et d'ailleurs la vanité s'en mêla bientôt; ils répétaient tons: Si comme vous, André, j'avais su lire, ma fortune serait déjà faite, et si je m'embarquais, c'est qu'on ne peut être heureux que sur mer.

Cette conversation munit au serment que j'avais renouvelé à Marie; il y avait dans mon cœur un véritable amour, et je ne pouvais cependant éteindre l'aveugle désir qui m'entraînait malgré moi: il me suggérait mille raisons qui venaient m'efforcer dans une volonté d'entreprendre un voyage.

Ce fut avec cette pensée que je revins à la maison paternelle. Je fus surpris que les discours qui m'avaient rempli d'une si vive ar-

deur fissent couler les larmes de ma mère: C'est chez Thérèse, me dit-elle, que tu entends de semblables récits; Marie, sans doute, se plait elle-même à les faire répéter: c'est leur manière d'exister, à eux, je ne puis les blâmer, et il est heureux qu'elles sachent se plaire dans ce qui ferait le tourment des autres; mais elle devrait retrouver quelquefois dans leur cœur les inquiétudes d'une sœur et d'une mère.

Il me resta encore assez de bonne foi pour avouer tout ce qu'on me disait dans cette famille, afin de m'éloigner du genre de vie que je voulais choisir. Puisque cette jeune fille s'inquiète comme moi, je veux la connaître davantage, continua ma mère en parlant de Marie; elle nous aime véritablement.

Depuis ce temps, la jeune fille vint souvent visiter notre ferme; un attachement s'accrut pour elle, quoique je conservasse mes anciennes idées.

Comment, me disait-elle, pouvez-vous tourner sans cesse vos regards vers la côte, quand nous nous promenons dans vos campagnes? Les blés qui se balancent doucement ne valent-ils pas le frémissement de la mer même par un calme parfait? le gazouillement des oiseaux n'est-il pas préférable au cri monotone et sans grâce des mouettes? Tout ici offre un repos que nous n'avons jamais sur nos rivages; le marcher est plus doux, l'air plus agréable; il me semble que le cœur y goûterait plus de paix. En vérité, Jacques, je le répète, j'aurais pu être heureuse à cette époque; c'est peut-être la seule fois de ma vie.

Mon père croyait parfaitement me connaître; il pensait qu'il changerait toutes mes idées, en me prêtant un livre qui contenait une partie de mon histoire: c'était Robinson Crusoé. Ce livre acheva de me perdre et de m'entraîner à de folles pensées; je lui trouvais presque du bonheur dans son île, et ses tribulations étaient à mes yeux presque des plaisirs. Je ne voulais pas m'élouer comme lui; je ne suis pas pour cela si l'aurait plus de bontés dans mon cœur; je voulais m'éviter ses regrets: il me vint tout son repentir.

Je la vois encore, cette douce Marie; je la vois sur le rocher, à genoux, et suivant des yeux la voile qui m'emportait. Elle priait le ciel, et moi, je faisais mes serments. Mon Dieu! sans doute qu'elle essayait de détourner le cadavre.

Je n'eus pas plutôt quitté les côtes de la France, que je me repens de m'être embarqué; les regrets de Marie me faisaient penser à ceux de ma mère. Il en est ainsi de toutes les fautes; elles portent avec elles leur châtiement; j'espérais revoir l'unic de mon enfance, sa jeunesse me le promettait; les années d'une mère m'attiraient; je craignais de ne jamais réparer le chagrin que je lui avais causé; c'est un bien cruel tourment que de ne pouvoir rassurer sa conscience: on sent qu'on est déjà coupable, même quand les malheurs que l'on redoute ne devraient pas arriver.

Je ne me trouvais pas très-étranger en milieu des nouveaux compagnons que je m'étais choisis; mais, mon Dieu! quelle différence

tats étonnants dont nous sommes aujourd'hui témoins. C'est par là qu'il faut juger de la cause de ce mouvement dont on a tant parlé, que quelques esprits ont été, ou du moins amoindri d'une manière considérable, et que d'autres surtout en France ont quelquefois exagéré, mais qui n'en est pas moins réel, et dont l'importance pourra facilement être appréciée par le lecteur en mettant en regard de la statistique présentée plus haut, celle dont nous allons parler, et qu'on peut regarder comme l'expression de l'état du catholicisme en Angleterre. On compte aujourd'hui près de deux millions de catholiques, dont la majeure partie sont répandus dans les grandes villes manufacturières : Londres en a environ deux cent mille, Liverpool cent dix mille, Manchester quatre-vingt mille, et ainsi des autres villes en proportion. Pour fournir à cette population, déjà nombreuse, le moyen de se réunir dans des lieux consacrés au culte divin, dans l'espace de quelques années, plus de six cents églises ont été construites, avec des proportions généralement petites, il faut l'avouer; mais au lieu de s'en plaindre on est plutôt tenté de se livrer à un sentiment d'admiration quand on songe avec quelles faibles ressources il a fallu faire face à la dépense.

« Ajoutons que parmi ces églises nouvellement bâties, il en est quelques-unes qui font honneur à l'architecture qui en a donné le plan et aux personnes dont la générosité a contribué à en faire les frais. Telles sont les églises catholiques de Nottingham, de Birmingham et de Saint-Georges à Londres. Chaque église a ordinairement un certain nombre de fidèles qui s'y réunissent pour leurs exercices religieux et forment autant de chrétiens, qui sont appelés en anglais du nom de congrégations. Pour le service de ces congrégations, il y a environ, stewards et régisseurs compris, huit cents prêtres, placés sous la juridiction de huit vicaires apostoliques qui gouvernent chacun un district particulier. Vos lecteurs apprendront sans doute avec plaisir que cette portion intéressante de l'Église de Jésus-Christ est sur le point de voir sa hiérarchie reconstituée, et qu'elle va passer du régime de mission au régime plus parfait de province ecclésiastique; son métropolitain qui doit porter le titre d'Archevêque de Westminster, résidera à Londres et aura pour suffragants douze Evêques titulaires entre lesquels seront partagés les provinces de l'Angleterre. Cette affaire importante qui se traitait à Rome depuis plusieurs années, n'avait pu être encore terminée par l'effet des troubles qui ont bouleversé la capitale du monde chrétien. Mais nous savons de bonne source que maintenant tout est fini, et qu'il ne se passera pas longtemps sans que cette mesure importante soit promulguée et mise à exécution.

Le correspondant catholique de progrès sous le rapport de l'éducation et des institutions religieuses.—Chaque district possède aujourd'hui un établissement qui sert tout à la fois de petit et de grand séminaire sans parler d'autres institutions d'éducation, telles que les Collèges d'Écott, et de Stonyhurst.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes et les Sœurs de la Merci ont des écoles pour les pauvres dans les principales villes.—Une association, dont le Comité est à Londres, s'est formée sous le titre d'Association en faveur des écoles pauvres, et distribue chaque année près de 100,000 francs pour la bonne œuvre qui fait sa spécialité. Il fait le plus bel éloge de ceux de la Merci, et il termine ainsi :—

« Je passe maintenant aux communautés religieuses d'hommes qui sont évidemment appelées à exercer une influence puissante sur les destinées du catholicisme en Angleterre. Aux Bénédictins et aux Jésuites sont venus se joindre, dans les dernières années, des missionnaires de presque toutes les Congrégations, dont le but est de se vouer aux travaux de la vie apostolique. Les Passionnistes, introduits en Angleterre en 1842, y ont déjà formé trois maisons, dont la principale est à Aston, dans la partie nord du Staffordshire. Ils ont pour supérieur l'honorable abbé Spencer (aujourd'hui R. P. Juge de la Croix), si connu par son éminente piété et par son zèle pour la conversion de ses compatriotes, dont il avait autrefois partagé les erreurs. Les Pères de la Charité, fondés en Italie par l'abbé Ruzmini, s'étaient rendus en Angleterre quelques années avant les Passionnistes. Leur but est l'éducation de la jeunesse, les

missions et les retraites. Leurs établissements sont presque tous dans le comté de Leicester, et c'est près de cette ville qu'ils ont bâti un collège qui commence à être connu avantageusement dans le pays. Les Pères Rédemptoristes, appelés en 1843 dans le district de l'Ouest, ont maintenant établi leur maison principale à Clapham, tout près de Londres. Ils possèdent aussi deux autres maisons dans les provinces. Les Oblats de Marie Immaculée ont également commencé, il y a peu d'années, leurs travaux apostoliques dans le comté de Cornouailles. Ils comptent aujourd'hui six établissements en Angleterre, dont le principal est à Maryvale, près Birmingham. C'est là qu'est leur noviciat et leur cours d'études théologiques, c'est là aussi que vont se préparer leurs sujets de France destinés aux missions d'Amérique et des colonies anglaises. Les Lazaristes et les Maristes sont, à ce que j'ai appris, sur le point de s'établir aussi en Angleterre; les premiers dans le Yorkshire, et les seconds à Londres, dans un des quartiers à l'est de cette grande ville. Enfin, comme pour compléter dignement les divers corps de cette milice sainte, ajouter une nouvelle force à cette petite armée des généreux défenseurs de l'Église, une communauté de l'Oratoire de Saint-Philippe de Néri s'est formée à Londres et à Birmingham, toute composée de ministres anglicans revenus au catholicisme, et parmi lesquels figurent les membres les plus illustres de l'école d'Oxford, Newman, Esber, Coffin, Dalgairn, etc. C'est un spectacle tout à la fois touchant et digne de remarque, de voir ces mêmes hommes qui naguère prêchaient encore les doctrines de l'hérésie et faisaient la gloire de l'anglicanisme, devenus aujourd'hui prêtres catholiques, proclamer hautement, en face de toute leur nation, la nécessité de revenir à la foi antique, et mettre au service de l'Église toute l'énergie de leur nouvelle conviction, tout le dévouement de leur charité envers le prochain et toute l'ardeur de leur amour pour Dieu. On a eu raison de dire que la conversion de ces hommes recommandables dont la vertu et les talents sont avoués par les protestants eux-mêmes, est un des événements les plus remarquables depuis la Réforme; j'ajouterais qu'en les appelant au ministère qu'ils remplissent avec tant de zèle et de succès, Dieu a certainement eu un dessein de miséricorde, celui de les choisir pour qu'ils deviennent les instruments du retour de l'Angleterre au catholicisme.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI, 15 OCTOBRE 1850.

(Du Journal de Québec.)

Installation de Sa Grâce Monseigneur P. F. TURGEON, dévoué Archevêque de Québec.

Mardi à deux heures, comme nous l'avons annoncé dans le Journal du même jour, avait lieu l'installation du second archevêque de Québec, Mgr. Pierre-François Turgeon. Il parut quelques instants auparavant de son palais, ayant à sa droite Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Montréal, et était précédé d'un nombreux clergé. On y comptait presque autant de prêtres que la veille; M. le président du conseil législatif, Son Honneur le maire de Québec et la corporation, et un bon nombre des principaux citoyens marchaient à la suite du clergé et servaient comme de garde d'honneur au vénérable pontife.

Au moment où Sa Grâce entrait dans l'église, le nouveau curé de Québec, M. Proulx, lui adressait de touchantes et éloquentes paroles, dont voici à peu près la substance :

« Monseigneur, l'Église de Jésus-Christ, toujours guidée par l'esprit divin et indestructible en ses moyens d'existence, a pourvu dans tous les siècles, avec une admirable sagesse, à la perpétuité de sa sainte hiérarchie, sur laquelle repose l'enseignement du catholicisme, colonne et fondement de toute vérité sur la terre. « Quand la main de ce Dieu qui pèse toutes les choses de ce monde au poids de sa justice

éternelle, enlève du camp de la milice sacrée quelques-uns de ses chefs, pour les dorer dans les cieux de la couronne réservée à leurs durs travaux et à leurs longs combats, d'autres chefs poussés par la même main, se présentent sur la brèche pour les remplacer et pour soutenir de nouveaux combats avec l'arme toujours victorieuse de la charité, de la croix, du dévouement.

« C'est ainsi que, hier encore, l'église de Québec pleurait son pasteur vénéré que la mort a moissonné et enlevé à ses affections, et voilà que, aujourd'hui, ses enfants entendent avec une bien douce consolation la voix qui retentit il y a dix-huit siècles sur la Montagne sainte : *non vos relinquam orphanos*; réjouissons-nous, nous ne sommes plus orphelins, nous avons un père !

« Le curé de N. D. de Québec, le cœur rempli de vénération pour votre personne sacrée, goûte en ce jour le bonheur de vous répéter le joyeux hosanna, comme à l'envoyé de Dieu; de vous ouvrir les portes de son église, qui est votre église cathédrale métropolitaine, et de s'écrier en union avec son peuple si cher, si bon et si catholique : *benedictus qui venit in nomine Domini*.

« Permettez, Monseigneur, que j'ose me constituer en cette circonstance l'organe de votre clergé diocésain, et qu'en union de sentiments et d'affection, je vous présente l'hommage de notre respect profond, et de notre entière soumission, comme à notre chef, au successeur des apôtres dans la hiérarchie catholique, apostolique et romaine.

« Nous professons que l'Evêque au milieu de ses ouailles est le flambeau allumé et élevé sur le chandelier pour répandre la clarté dans toute la maison de Dieu; qu'en lui réside la plénitude du sacerdoce; qu'il est l'organe du Saint-Esprit, le juge des questions religieuses et de la foi.

« Sa dignité prend son origine dans le ciel, mais son action toute morale et sainte s'exerce sur la terre. Il est l'ambassadeur de Dieu auprès des hommes, et l'intercesseur des hommes auprès de Dieu, et par ce double caractère, il devient un intermédiaire de paix et de miséricorde entre le ciel et la terre; il notifie à l'homme les volontés célestes; il présente à Dieu les vœux de l'homme, il sollicite les bienfaits divins et les distribue largement pour soulager les misères de l'humanité.

« En vous considérant, Monseigneur, sous ces rapports tout catholiques, nous nous sentons comme entraînés à vos pieds pour recevoir de votre main la bénédiction de celui qui règne dans les cieux; et c'est avec bonheur que nous nous appliquons ces paroles mémorables du pasteur éternel : *celui qui vous reçoit me reçoit, et celui qui me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé*.

« Comme prêtres, nous sommes vos auxiliaires et nous participons à vos travaux apostoliques sous votre paternelle direction. Déjà la sainte Providence nous a mis à même d'apprécier la bienveillance de votre cœur, la tendre sollicitude de votre charité, et aujourd'hui, poussés par les douces émotions de la reconnaissance, nous élevons nos cœurs et nos voix vers le ciel, pour le prier de contempler avec un œil de protection la peccanteur du fardeau imposé sur vos épaules, l'immense étendue du champ confié à votre sollicitude, et aussi pour le conjurer d'éloigner les orages et les tempêtes qui grondent dans le lointain, que le génie du mal prépare sourdement contre l'église du Canada.

« Nous ferons plus, nous déposerons à vos genoux nos volontés et toute l'énergie de nos cœurs, nous partagerons vos travaux et vos sollicitudes, avec persévérance et dévouement jusqu'à la mort. Car si Dieu est le maître du troupeau, vous en êtes le pasteur, nous sommes vos auxiliaires, et les pasteurs donnent leur vie pour le troupeau.

« Comme fidèles et avec toute l'Église, nous comprenons qu'en honorant en vous le Pontife, nous honorons Jésus-Christ, nous honorons l'Ange chargé de nous conduire dans les voies de la sainteté.

« L'église du Canada, riche et précieuse portion de la grande église éternellement vivante qui fut fondée sur le calvaire, est remarquable par le zèle et la charité de ses pontifes, par le dévouement, les lumières et la ré-

gularité de son clergé, par la foi vive, par les fidèles et par la fidélité de son peuple. Guidée par votre sagesse et par vos lumières, et la fleurira de plus en plus et produira des fruits abondants qui consolent votre cœur, réjouiront l'Église universelle et le cœur de notre premier pasteur de Rome au milieu de ses amertumes.

« Oui, Monseigneur, je le répète, pasteurs et fidèles, nous élèverons au ciel nos cœurs et nos voix pour attirer les bénédictions éternelles sur toutes vos pieuses entreprises. Le Seigneur qui veille sur son église, saura-t-il se refuser à des prières que la piété forme, que la foi inspire, que la charité enflamme, et qui portent jusqu'au trône de Dieu, comme un encens, les vœux de toute une église ! Nos espérances reposent sur la promesse divine, elles ne seront point vaines, et il y aura toujours l'Evêque, et les fidèles, union intime d'esprit, adhésion unanime dans la foi et dans la doctrine orthodoxe, accord constant de discipline et de législation canonique, relations charitables et contingentes de vigilance de la part du père, de vénération et d'obéissance de la part des enfants, communion sainte de vertu, de bonnes œuvres et de prières réciproques, heureuse entente d'affection paternelle, d'amour filial, de religieux attachement d'où dépend le bonheur du prêtre et le succès de sa sainte mission, le bonheur de tous, de l'individu, de la famille, et de toute la société chrétienne.

Monseigneur l'archevêque répondit :

« M. le curé.—La divine providence veille constamment sur l'église; elle y établit il y a bientôt dix-neuf siècles cette hiérarchie qui subsiste encore aujourd'hui et qui, suivant la parole de son divin fondateur, subsistera jusqu'à la consommation des siècles. Nous, en prenant aujourd'hui possession de l'église métropolitaine de Québec, pour remplacer le vénérable Archevêque dont nous venons de déposer les restes mortels dans la tombe, nous prenons place dans cette succession de pasteurs qui ont jusqu'à ce jour gouverné l'église de Québec; mais nous sentons en même temps s'appesantir le poids que portent depuis onze mois environ nos faibles épaules. A peine pourrions-nous porter cette charge déjà trop au-dessus de nos forces et de nos mérites; et voilà qu'en ce jour solennel le fardeau semble redoubler de pesanteur. Pourquoi, ô mon Dieu, n'avoir pas choisi un autre que moi ? que ce jour n'est-il le jour de mes funérailles ? que ne m'appellez-vous à votre tribunal pour me juger selon votre miséricorde, plutôt que de me charger d'un fardeau si redoutable ? Je suis tenté de vous dire comme votre fils bien aimé : Détournez s'il se peut ce calice de moi, mais que votre volonté se fasse !

« Notre seule consolation, au milieu de cette amertume, en face de cette terrible responsabilité de la charge que nous nous sentons confier, nous la trouvons dans cette Providence de Dieu qui conduit tout, qui régit tout, qui soutient tout et, par-dessus toutes choses, son Eglise. Nous devons vous dire, cependant, M. le curé de Québec, que les paroles que vous venez de nous adresser, ne contribuent pas peu à ranimer notre courage; elles nous rappellent, ces douces paroles, que nous pouvons compter sur la coopération d'un clergé entièrement dévoué au bien spirituel du peuple confié à sa sollicitude comme à la nôtre; elles nous appellent encore que nous pouvons compter sur les prières des fidèles, sur les suffrages de ces âmes pieuses qui forment une part si notable de la population de la ville métropolitaine, de celle de la généralité des paroisses de l'archidiocèse, ainsi que de tous les fidèles de la province ecclésiastique. Ce sera en cette puissante assistance que nous nous confierons; c'est par elle, dans notre insuffisance, que nous pouvons espérer faire quelque bien dans la haute position où Dieu juge bon de nous placer aujourd'hui.

« Sa voix s'est éteint avec ces paroles tremblantes d'émotion. Au milieu de son discours, en face du calice de responsabilité qu'il allait boire, il ne put se détourner de la pensée de la tombe, et son âme, au milieu de cette auguste cérémonie, sembla vouloir s'y soustraire pour se revêtir des habits de deuil, se couvrir de la pompe lugubre des funérailles. Pour-

quoi cette triste pensée, lorsque le peuple fidèle vient que son nouveau et vénérable pontife vive pour le bénir et être béni par lui ?

Après cette touchante allocution dont nous n'avons pu saisir que la substance, le clergé se dirigea vers le sanctuaire, où se continua l'imposante cérémonie. Le moment le plus solennel fut, sans doute, celui où le vénérable Evêque de Montréal, après avoir conduit à son trône le nouvel archevêque, en descendant lui-même pour témoigner, comme le plus humble des fidèles, sa soumission et rendre l'hommage de son Siège à son chef dans la hiérarchie sacerdotale. « Monseigneur, dit-il, il y a déjà de cela près de 200 ans; le diocèse de Québec était, formé en vicariat apostolique, et exigé quelques années plus tard ! Il eût peut-être les vastes régions connues sous le nom de Nouvelle-France; qui s'étendent du pôle nord jusqu'à l'immense vallée du Mississippi. Plus tard ces limites furent trouvées trop vastes pour un seul diocèse et pour l'avantage des âmes; plusieurs nouveaux diocèses furent formés, et mon illustre prédécesseur parla avec force pour l'établissement d'une province ecclésiastique dont Québec serait la métropole. Bientôt sous les voûtes de cette église métropolitaine, pas moins de dix évêques titulaires se réunirent au tour du trône archiepiscopal, pour s'occuper des besoins de cette belle église du Canada, cette noble branche de l'église universelle. Recevez donc, Monseigneur, les bénédictions du nombreux clergé et du peuple immense de cette grande province dont vous êtes le chef; et permettez-moi de baisser votre main en signe de fraternité, et de l'union qui doit exister entre tous les membres de l'Église. »

Monseigneur l'Archevêque se leva et répondit par quelques mots expressifs et touchants. Puis il entonna le cantique de triomphe, le *Te Deum*.

C'est ainsi que se termina cette cérémonie de l'intronisation. Le catholicisme pleure et se réjouit avec majesté, il étale sur les tombeaux les splendeurs du néant. La mort est aussi grande que la vie ! N'est-elle pas, en effet, comme elle l'encre de Dieu ? Pourquoi donc n'aurait-elle pas comme elle ses pompes et ses magnificences ? Le culte qui ne prétend parler qu'à l'esprit, qui ne va pas au cœur, quel bien fait-il à l'âme ? L'amour disculpe-t-il, raisonne-t-il ? Non ; il ne discute pas plus dans son adoration que dans ses œuvres qui sont le dévouement jusqu'à la mort !...

Immense auditoire enfermé dans l'enceinte de Notre-Dame, parmissi, comme nous, ému de ce qui se passait sur ses yeux, car nous avons vu chez plusieurs des larmes couler.

L'extrait suivant de *Canadien* nous fait connaître la promotion du R. V. M. F. Cazeau au Gr. Vicariat. Nous concevons de grand cœur à l'expression de haute satisfaction que manifestait, à cette occasion, nos Confrères de Québec. Voici comme s'exprime le journal susmentionné :—

« Nous apprenons avec beaucoup de plaisir que M. C. F. Cazeau, depuis 25 ans secrétaire du diocèse, vient d'être élevé à la dignité de Vicario-Général. Mgr. l'Archevêque ne pouvait commencer son administration par un acte plus agréable aux citoyens de toute origine, dont ce révérend monsieur a su se concilier l'estime et l'affection par ses qualités aimables et par sa conduite dans ses rapports avec eux. Nous croyons pouvoir en dire autant du clergé. M. Cazeau reste à l'Archevêché où la présence d'un Vicario-Général est d'autant plus nécessaire aujourd'hui qu'il n'y a point de Coadjuteur et que Mgr. l'Archevêque est souvent obligé de s'absenter. Sa Grâce partira la semaine prochaine pour Nicolet. M. Ferland reste aussi à l'Archevêché où il a remplacé M. Proulx depuis la nomination de ce dernier monsieur à la cure de Québec.

M. Langevin, de sous-secrétaire, devient secrétaire de l'Archevêché. M. Hamelin continue à remplir les fonctions de sous-secrétaire. « Quant au futur coadjuteur, il n'y a encore rien de décidé, nous dit-on; mais l'Archevêque et les évêques de la Province ecclésiastique ne tarderont pas sans doute à en faire désigner

de les voir à terre remplis d'espérances et de souvenirs, ou de les entendre à bord jouissant du bonheur qu'ils nous vantaient ! Ils étaient comme moi, leurs vœux se trouvaient accomplis ; il leur restait leur mécontentement : ils ne semblaient inconstants comme la mer qui nous portait.

Les premiers temps de la navigation se passent donc pour moi dans l'espérance et dans les regrets, en mille sentiments de tendresse se réveillant à mesure que je m'éloignais de la France ; je me surpris un jour à souhaiter que le vent changeât, et que ma patrie reparût à mes yeux.

Cependant je m'accoutumai à cette tristesse qui suit le premier départ ; je vis dès lors que j'étais destiné à parcourir les mers ; nous eûmes à lutter contre des orages, je goûtai la joie qui succède à la terreur. Malheur à celui qui l'a éprouvée ! Il souhaite de la ressentir encore.

Je m'accoutumai insensiblement à la vie de marin, où l'on éprouve tant d'émotions et si peu de bonheur. L'esprit des matelots est toujours agité, et leur cœur n'est jamais satisfait. Après tout, ils n'envient point les plaisirs qu'on éprouve dans nos campagnes; le repos, ils ne peuvent plus le supporter. Quand vous les entendez souhaiter la mer, c'est que leur âme est engourdie, elle ne se réveille qu'au milieu des dangers. Plaignez les, ils ne peuvent plus guérir.

Je partageai leurs joies, leur travaux, leurs périls; j'étais sous le charme de cette vie aventureuse : durant le calme, je me rappre-

lais bien encore ma vie paisible ; mais quand le vent soufflait, quand la vague commençait à grossir, quand nous roulions d'abîme en abîme, et qu'élançés sur le sommet des mâts, nous allions cueillir les voiles et braver la tempête, alors il me semblait que les vents hennis de la mer me causaient une sorte d'ivresse, et qu'on ne se plaisait qu'au milieu des dangers.

Dans ce genre de vie où l'homme brave sans cesse la nature, où il s'isole des autres créatures pour courir après les périls, le temps des calmes a aussi ses plaisirs trompeurs : ce sont ceux d'une imagination ardente et que rien ne peut régler. A voir ces matelots entourer un vieux marin, l'oreille attentive, l'œil rempli de feu, vous croiriez qu'il les anime par l'espoir de quelque bien réel, ou par le récit de ses exploits. Non, c'est le plus souvent une fable qu'enfantine son imagination bizarre, il crée des merveilles mensongères où il y a des merveilles réelles ; il ne serait plus étonné s'il racontait la vérité.

A mesure que nous avançons dans notre navigation, j'étais plus vivement ému de ses récits ; dans chaque nuage que l'on voyait à l'horizon, je croyais apercevoir la terre ; les matelots la désiraient aussi pour avoir la joie de s'en éloigner encore.

Le vingt-sixième jour, nous découvrîmes l'île de Porto-Santo, et quelques heures après, nous arrivâmes devant Madère. Quelle différence la nature a mise entre ces contrées et l'Europe ! il me sembla, comme aux premiers navigateurs, que j'entraivais dans le para-

dis terrestre. J'ai pensé depuis que nos côtes brumeuses méritaient mieux ce nom.

Je me sentis donc rempli d'admiration à la vue de ce pays, continuellement échauffé par le soleil, où les arbres ne quittent point leur verdure, où les oiseaux ne cessent point leurs chants ; mais un vieil Européen me parla, les larmes aux yeux, du printemps de la France et des longues nuits d'hiver, où les amis se réunissent gaiement autour du foyer.

Nous continuâmes notre navigation vers les îles du voisinage. Un passager me prêta quelques livres qui contenaient l'histoire de ces pays ; on y disait qu'autrefois toutes ces îles n'étaient point partagées par l'Océan, et qu'elles formaient une fertile contrée où s'établirent le bonheur. Dans ma simplicité, j'espérais en trouver quelques traces.

Oh ! monsieur, elles ont bien changé depuis cette terre que nous commençons à apercevoir est presque toujours une de celles qui frappent d'abord les yeux des navigateurs, et c'est aussi là que doivent commencer les souvenirs des Européens.

Ils me firent voir le pic de Ténériffe, qui s'élève au-dessus des nuages, et dont le sommet se détachait sur l'azur du ciel.

Voyez vous ce pays ? plutôt à Dieu qu'il eût été désert quand on le découvrit, comme l'île que nous venons de quitter ! me dit un voyageur ; mais il y avait là une nation innocente ; nous sommes venus ; en quelques siècles elle a disparu du pays qu'elle habitait. (1)

« Les Guanches, conquis par Béthencourt, chevalier normand.

Nous débarquâmes le soir même à l'Oratawa ; je cherchais à distinguer, au milieu d'une faible population, quelques descendants des premiers habitants ; je n'en vis pas un seul. Quoi ! me dis-je, ici la destruction a été complète. Cela m'afflicta vivement ; je n'aurais pas cru, dans mon pays, à de si grands maux. Je me demandais ensuite ce qu'avaient gagné les Européens en commettant ces crimes, dont le résultat frappait ma raison. Le pays sans doute n'était point assez vaste, me disais-je, les conquérants n'auraient pu l'habiter ; c'est plutôt un malheur de la guerre que le crime des vainqueurs. Je m'aperçus que la plupart des terres étaient incultes. J'appris que vers le milieu du xive siècle, un certain Béthencourt était sorti de la France, et avait obtenu du roi d'Espagne la permission de dévaster ce beau pays ; il prétendait en faire la conquête et anéantir les peuples. Il y a certains noms qu'on ne devrait jamais prononcer ; ils rappellent tous les maux du genre humain.

En quittant ces îles, nous nous dirigeâmes vers les Antilles, et je commençai à faire de sérieuses réflexions sur les événements qui pouvaient amener chez les Européens ce désir immodéré de quitter leur pays ; car un passage n'avait déjà prouvé, par une foule de récits, que les nations que nous avions visitées s'anéantissaient ou perdaient le repos. Je croyais d'abord que les anciens navigateurs avaient été entraînés par l'esprit du temps où ils vivaient ; ces maux dont j'avais considéré les tristes conséquences, étaient plutôt les crimes de nos ancêtres que ceux de la généralité

présente ; je ne tardai pas à les oublier, mais j'arrivai à temps pour être témoin de nos crimes. Nous étions débarqués dans le port de la Martinique, et j'commençai à voir les malheurs que produit l'esclavage. Le peuple que j'avais point était anéanti, celui que je voyais excita toute ma compassion. Il me sembla qu'il lui méritait davantage, car il s'agitait encore sur la terre, et ne pouvait échapper à ses maux.

La fuite en est à nous, m'écriai-je ; nous nous sentons coupables, et nous n'avons pas le courage d'empêcher ces forfaits. Pendant ces cris, je vis les supplices de l'esclavage ; mais on ne le faisait point mourir,.... Pitié sanguinaire ! on avait encore besoin de ses bras.

Dans la plupart des îles du voisinage, je fus frappé du même spectacle, et si quelquefois les noirs étaient mieux traités que nos paysans, ce bonheur passager me causait une sorte d'effroi, car en un moment ils pouvaient le perdre et ne devaient point le léguer à leurs enfants.

A Saint-Vincent, je vis quelques malheureux méprisés même par les esclaves ; étaient les faibles restes d'une nation considérable qui tendait autrefois sa domination sur toutes les terres du voisinage. Si les Caraïbes avaient échappé à l'esclavage des hommes, ils étaient soumis à de nouveaux besoins. La détresse se faisait sentir parmi eux ; on consent encore à souffrir dans la patrie ; mais le pays ne leur appartenait plus ; il n'y avait pour eux que la misère.

(A continuer.)

un par le St. Siège, sur une liste de trois sujets qui sont présentés par eux."

Le Père Mathieu.

Cet homme bienveillant et bon, dit le Boston Pilot, est à présent à St. Louis. Sur l'invitation de l'Archevêque, Mgr. Kenrick, il logera à l'Archevêché pendant tout le temps de son séjour à St. Louis, et administrera le pledge de l'Empérance, le matin à 6 heures et le soir à 8 heures.

Les Catholiques allemands de Montréal étaient privés de secours spirituels en leur langue. Depuis 3 ans le P. Schienschky en a pris soin, et chaque dimanche il leur fait une instruction en langue allemande dans l'église des Recollets.

Un journal d'Albany raconte l'étrange disparition de deux enfants innocents, à ce qu'il paraît, à la cupidité d'un ravisseur. Un M. David Lester, de Waterloo près Albany, a fait imprimer et distribuer une circulaire pour informer le public qu'il était à la recherche de deux enfants, frères, ses neveux, l'un âgé de dix ans, l'autre de huit, qui étaient disparus le samedi précédent, et n'avaient pas été retrouvés.

Un journal d'Albany raconte l'étrange disparition de deux enfants innocents, à ce qu'il paraît, à la cupidité d'un ravisseur. Un M. David Lester, de Waterloo près Albany, a fait imprimer et distribuer une circulaire pour informer le public qu'il était à la recherche de deux enfants, frères, ses neveux, l'un âgé de dix ans, l'autre de huit, qui étaient disparus le samedi précédent, et n'avaient pas été retrouvés.

Revue de Brownson. (1)

Nous avons reçu, déjà depuis plusieurs jours, le numéro d'octobre de la très-intéressante publication de M. Brownson (Brownson's Quarterly Review), si avantageusement connue des hommes éclairés des Etats-Unis et d'un certain nombre de ceux du Canada.

Le premier article est consacré à Gioberti, homme célèbre par ses talents, plus célèbre par ses erreurs. La distinction de cette Auteur entre le Christianisme et la Civilisation y est discutée avec le brillant talent de M. Brownson.

Le second article traite du Confessionnal et passe en revue la discussion agitée récemment parmi les Episcopaux.

Le troisième article est une Critique éloquente des Vers et en Prose du poète distingué Richard H. Dana.

Le quatrième a pour titre "Cuba et les Cubécens." L'auteur y combat avec toute l'énergie que ce sujet inspire, la diffusion des principes incendiaires qui ont déterminé Lopez et ses adhérents à l'acte récent de piraterie contre Cardenas en vue d'une invasion générale de l'île de Cuba.

Cette appréciation amplement motivée d'une expédition condamnable, qui, si l'on en croit les journaux des Etats-Unis, est au moment de se renouveler, convaincra tout esprit juste, tout homme consciencieux. De l'irréflexion qui préside au jugement de ceux des citoyens des Etats-Unis qui ont approuvé à cet attentat au droit des nations, aux principes fondamentaux de la république américaine, et même au républicanisme qu'ils professent. Il faut de pareils écrits pour rappeler, dans des temps de crise et d'anarchie, aux véritables idées d'ordre et de justice, les hommes et les populations qui ne craignent pas de s'en départir.

(1) Agents pour Montréal et les Canadas: D. & J. Sullivan.

NOUVELLES D'EUROPE.

Le vapeur Europa est arrivé à New-York avec des dates de Liverpool jusqu'au 28. Le prix de la farine n'y était pas changé, et les arrivages de farine, de même que les demandes, étaient limités.

Les consuls étaient de 96 et demi à 96 cent cinquantièmes.

Les nouvelles politiques sont de peu d'importance. Les Danois ont bloqué l'Eyder et en ont chassé 40 bâtiments.

Selon les avis apportés par l'Atlantique, le général Alayman était arrivé à Vienne. Les journaux d'Autriche sont indignés des traitements qu'il a éprouvés le général à Londres; l'on ajoute que le gouvernement autrichien a adressé une note joliment aigre à lord Palmerston lui demandant l'expulsion de plusieurs démagogues allemands réfugiés à Londres, à

qui l'on attribue la conspiration, contre le général Haynau.

L'Armée papale formera 19,024 hommes. Le gouvernement français a adressé, dit-on, par l'entremise du général Labitte, des remontrances à Lord Palmerston, au sujet des réfugiés français à Londres. Le préfet de Police de Paris a résolu de prohiber les ascensions d'aérostats, excepté celles qui auront un but scientifique.

L'Eglise Catholique aux Etats-Unis.

Par un Bref de Sa Sainteté, Pie IX, en date du 19 juillet, le Siège de New-York a été érigé, à la demande du Concile Provincial de Baltimore, en Siège Archépiscopal, avec les Sièges de Boston, de Hartford, d'Albany et de Buffalo pour Sièges Suffragants. Mgr. Hughes, Ev. de N. Y., est par conséquent élevé à la dignité d'Archevêque. Les Evêchés de Cincinnati et de la Nouvelle-Orléans ont, sans doute aussi, été érigés en Archevêchés. Celui de St. Louis l'a été il y a près de deux ans. Il y aura donc 5 Archevêques dans les Etats-Unis, et 1 dans l'Orégon.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

Un correspondant de Rome écrit ce qui suit à la date du 10 Septembre: "On dit, depuis plusieurs jours, qu'il a été nommé une commission pour l'examen des affaires religieuses du Piémont et pour recevoir les explications de la députation envoyée par le gouvernement sarde. J'ai même entendu nommer les membres qu'on dit faire partie de cette commission. D'un autre côté, j'ai vu des personnes, ordinairement bien informées, en mettre en doute et en nier même formellement l'existence. Je veux donc être mieux fixé sur ce point avant de vous en entretenir. Ce que je suis heureux de constater, c'est que, suivant l'opinion publique, le gouvernement français a tenu dans cette malheureuse circonstance la conduite la plus louable et a donné au Piémont les conseils les plus sages et les plus conciliants. Si, par suite de ces bons avis, le ministère piémontais est disposé à abandonner la fausse et déplorable route où l'ont poussé les passions révolutionnaires et anti-chrétiennes, nul doute qu'il ne trouve ici des dispositions paternelles. L'Eglise est toujours mère, et le Souverain-Pasteur est toujours disposé à ramener au bercail les brebis qui s'en sont écartées. A Howden, en Angleterre, où, il y a deux ans, le nom de Catholique était inconnu, on vient de bâtir tout récemment une jolie chapelle pour les besoins spirituels d'une congrégation maintenant nombreuse. Six enfants, presque tous convertis, ont reçu le sacrement de confirmation des mains de l'évêque. D'après une rumeur très-généralement répandue, le Très Rév. Dr. Alexandre Forbes, Evêque de Brechin, s'est séparé de l'Eglise d'Angleterre et de l'Eglise Episcopale d'Ecosse (dont il était membre) pour se joindre à la Communion Romaine. On rapporte que le Rev. H. W. Wilberforce, Vicaire de East Parleigh, Kent, et frère de l'Evêque d'Oxford, a été reçu dans le sein de l'Eglise Catholique. Le Pape a conféré le degré de Docteur au Rev. John Moore, président du Collège d'Oxford.

TRIBUNAUX.

COUR D'APPEL.

Le rôle des causes en appel est demeuré en blanc durant plusieurs jours. Vendredi les honorables Juges Stuart et Aylwin ouvrirent la séance à dix heures et demie du matin. Aussitôt sur le siège, le Président de la cour demanda s'il y avait des inscriptions sur le rôle. M. le Juge Aylwin (nous traduisons ici du Herald le compte-rendu qu'il donne de cette séance) prit sur cela la parole: "Je m'aperçois, dit-il, qu'un officier de cette cour—le greffier—est absent. Le greffier demande à remplir sa fonction par député, et le monsieur qui s'est substitué à parti aux séances de la cour depuis le commencement de la session. Le sujet a été soumis à notre considération; mais nous n'avons pu nous en occuper que ces derniers jours. Le greffier a été requis de justifier sa conduite à l'égard de ce député qu'il s'est choisi, et il l'a fait en appelant notre attention sur un Acte de la dernière Session législative. Maintenant, il est à remarquer que l'office de greffier existe en vertu du Stat. 12 Viet. ch. 37, par lequel il est décerné qu'il sera nommé, de temps à autre, un greffier pour la dite cour, qui sera le Greffier d'icelle, dans toutes les matières du ressort de sa juridiction comme Cour d'appel et d'erreur, et sera connu comme greffier des appels. Et le dit greffier résidera, soit dans la Cité de Québec, soit dans la Cité de Montréal, et devra, par une commission sous son seing et sceau, nommer un député, qui devra résider dans celle des dites cités dans laquelle le dit greffier ne résidera pas lui-même." Ainsi c'est en vertu de cette disposition que le Greffier actuel a été nommé. Sa commission le désigne comme habitant Montréal, et il s'est délégué à Québec un député, M. Von Ester, dont la députation est régulièrement notée dans les registres de la Cour. Maintenant, que dit l'Acte de la dernière session: "Et qu'il soit statué que:—Je vais présentement énumérer les officiers qui cette section concernent:—le sheriff, le Prototaire ou Greffier de la cour Supérieure, le Greffier de la Cour de Circuit, le Greffier de la Couronne, le Greffier de la Paix, et le Greffier en Appel.—Chacun des officiers publics ci-dessus désignés, à qui la loi ne prescrit pas d'avoir et de nommer un député, sera ci après tenu d'en avoir et nommer un, pour en être assisté dans l'exécution

des devoirs de son office, et devra nommer tel député par une commission sous son seing et sceau." Il est évident que cette disposition ne s'applique qu'à ceux des officiers qui, par la loi, n'étaient pas auparavant tenus de nommer des députés. "Tel n'est point le cas à l'égard du Greffier, et, à moins d'un cas de maladie ou d'une autre cause majeure, il est de son devoir de remplir lui-même les fonctions de son office. Sous ces circonstances, si l'on se met en mesure de procéder à l'expédition d'une affaire, je me retire du Banc pour témoigner de mon sentiment sur cette grossière infraction de devoir."

Le Président:—Y a-t-il quelque inscription sur le rôle. M. le Greffier? Le Greffier:—Non, votre Honneur. M. le Juge Aylwin:—Je ne puis rester sur le Banc. Le Président (vivement):—La Cour est ajournée.

Un membre du barreau relève pendant que Son Honneur parle, et veut s'adresser à la Cour. M. le Juge Aylwin:—Je dois me retirer. Le Président (à l'avocat):—Vous venez trop tard; nous vous entendrons demain; la cour est ajournée.

Samedi cette question concernant le Greffier est revenue sur le tapis en présence des honorables Juges Stuart, Rolland, Panet et Aylwin. Le premier a déclaré qu'il considérait le député de M. Barthe comme son remplaçant au désir de la loi et que ce député était greffier de facto. Les trois autres Juges ont maintenu le contraire, et, quoique tous fussent prêts à rendre jugement dans les causes en état d'être décidées, la majorité de la cour s'est ajournée au 12 de novembre pour procéder alors à le faire, attendu l'absence du Greffier. "Les Juges, dit à ce sujet la Minerve, laissent au gouvernement le temps d'adopter les démarches qu'il croira justes et nécessaires à l'égard du Greffier."

Sessions de Quartier.

SEANCE DU 9 OCTOBRE.

François Larivière et François Rousseau, convaincus de larcin, sont condamnés, le premier à 9 mois, et le second à 12 mois d'emprisonnement dans la maison de correction.

Mary Daly est acquittée sur accusation de larcin; un verdict d'acquiescement est aussi prononcé en faveur de Victorine Hamel, sous prévention de larcin.

John Kelly, constable, de son propre aveu, d'assaut sur un constable en office, subit une condamnation à 15 jours d'emprisonnement.

Catherine Duffy, trouvée coupable d'avoir tenu maison déréglée: deux mois à la maison de correction.

Marguerite Lacourse, traitée sur semblable accusation, est acquittée.

Emilie Charon et Céleste Nava plaident "non coupables" à l'accusation de tenir maison déréglée.

Edouard Massé et Moysé Massé, accusés d'assaut avec intention de rapt, sont acquittés sur le défaut de comparaitre des témoins de la couronne.

Louis Dupont cité pour vol de cheval, est remis au 11 pour subir son procès.

Joseph Beauchamp et autres, sous accusation d'émence et d'assaut; procès le 5e jour de la prochaine session de la cour.

Louis Souci, accusé d'avoir mis en circulation un billet faux de la banque de St. Albans, subit son procès et est acquitté.

Le même, accusé d'avoir gardé et possédé différents faux billets promissoires de l'étranger, est acquitté.

Le procès de Charles Vidal, poursuivi pour argent obtenu sous prétexte de services comme procureur devant une cour sommaire, est fixé au quatrième jour juridique de la session prochaine de la cour.

Victor Morissette est remis au 10 du courant pour subir son procès sur une accusation de larcin.

Le jury d'accusation fait rapport des bills suivants: Contre Patrick Mitchell, pour assaut avec intention d'infliger des blessures graves; "Robert Ewing et Sarah Welch, pour assaut sur un huissier dans l'exécution de son devoir; "Thomas Cavanagh et Thomas Murphy, sur deux accusations de larcin; "Léon Arcade Bertrand, pour larcin.

"Des accusations contre Derfus Penny Nogués, pour décharge d'une arme à feu avec intention de meurtre, et une accusation pour "entrée de vive force et possession illégale" contre John Saltry, aîné. John Saltry, jeune, Charles Saltry et Daniel Saltry, sont déclarés non fondés.

SEANCE DU 10 OCTOBRE.

Sarah Welsh, accusée de larcin, est remise au 11 du courant pour subir son procès.

Elleu Jeffers, accusée de tenir maison déréglée, plaide "non coupable;" procès fixé au 11 du courant.

Appoline Campagne et Marie Anne Leclerc, accusées de tenir maison déréglée, plaident séparément "non coupables" et sont prêts à subir leur procès.

Léon Arcade Bertrand plaide "non coupable" à l'accusation de larcin; procès le 12 du courant.

William Crossy et Marguerite Charland, sous accusation de tenir maison déréglée, plaident séparément "non coupables," et sont prêts à subir leur procès.

Emilio Charon et Céleste Rasco, accusées de tenir maison déréglée, sont convaincus de ce délit et condamnées: E. Charon à un mois, et C. Rasco à trois mois de maison de correction. Thomas Cavanagh est convaincu de larcin, et Thomas Murphy, impliqué dans la même accusation, est acquitté.

John Shealy subit son procès sur accusation de larcin, et reçoit un verdict d'acquiescement, les témoins à charge ne comparissant pas.

La cour avait consacré la matinée à l'assentiment des constables.

Le jury d'accusation rapporte les bills suivants: Contre William Froste, pour assaut sur un huissier dans l'exécution de son devoir; Michael Marlow, pour assaut sur un constable dans l'exécution de son devoir; et un "ignoramus" à l'égard de Cyrille Carrière et Appoline Comeau, pour larcin.

Le Grand Jury fit alors son discours de clôture (presentment), en débattant par des remerciements à M. le Juge Brunau à l'occasion de l'utile Adresse qu'il avait prononcée à l'ouverture de cette session de la cour. Des représentations furent énoncées touchant les mauvaises conséquences de la détention en commun des prévenus et des repris de justice dans la prison de Montréal, le chiffre alarmant des délits dans le district et particulièrement dans cette ville, malgré les bons effets de la tempérance; et l'organisation déficiente de notre police.

SEANCE DU 11 OCTOBRE.

W. Froste, accusé d'assaut sur la personne d'un huissier dans l'exécution de son devoir plaide "non coupable," et se déclare prêt à subir son procès.

J. Ferguson, accusé d'assaut avec intention d'infliger des blessures graves, est remis au second jour juridique de la session prochaine de la cour pour son procès.

Bernard Lynch et John Naugleter, accusés d'assaut sur un constable dans l'exécution de son devoir, plaident séparément "non coupables," et sont prêts à subir leur procès.

Lucie Silvain et Ursule Silvain, accusées de tenir maison déréglée, plaident séparément "non coupables." Procès au sixième jour de la session prochaine de la cour.

Léonardie Chaput, Ellen Scott, Octavie Normandin et Julie Lafontaine, accusées de tenir maison déréglée, plaident séparément "non coupables." Procès fixé au sixième jour de la session prochaine de la cour. Le même procès est suivi à l'égard d'Angèle Pellaire, accusée du même délit.

Thomas Marlow, accusé d'assaut sur un constable dans l'exécution de son devoir, plaide "non coupable." Procès le troisième jour de la session prochaine de la cour.

Thomas Cavanagh est trouvé coupable de larcin, et Thomas Murphy, conjointement accusé, reçoit un verdict d'acquiescement.

Louis Dupont, accusé de vol de cheval, est acquitté.

Margaret Bailey accusée d'avoir fait circuler un faux billet promissoire étranger de la banque de St. Albans, à St. Alban, dans l'état de Vermont, l'un des Etats-Unis, est acquittée.

Thomas Murphy est condamné à six mois de prison pour larcin.

Thomas Cavanagh subit la même sentence aussi pour larcin.

Le procès de F. Roberts, David Ch. Spicer et James Hunter, pour émeute et soulèvement, est remis au second jour de la session prochaine de la cour.

ASSISES CRIMINELLES.

(HAUT-CANADA.)

LA REINE VS. CLARKE.

Le prévenu est accusé de larcin, et a plaidé "non coupable." Les faits qui ressortent des débats sont les suivants: Le prévenu et M. James Fraser, son accusateur, qui est un député sheriff, habitaient le même hôtel. Celui-ci s'étant aperçu que des sommes d'argent avaient été prises en différentes occasions dans un tiroir de sa chambre à coucher, où il serait habituellement ses économies, marqua de signes particuliers quelques pièces et les mit dans le tiroir afin de découvrir par ce moyen quel était le voleur. Le 15 septembre au matin, il regarda dans le tiroir et s'assura de la disparition de deux quarts de piastres et de trois autres pièces d'argent au coin du York shilling, qu'il avait soigneusement empreintes pour les mieux reconnaître. Il alla droit à la chambre du prévenu, sur lequel s'était en premier lieu dirigés ses soupçons, et l'accusa de ce vol. Le prisonnier s'en défendit avec indignation; M. Fraser, ramassant un habit qui était sur le plancher, se mit à en fouiller les poches. L'accusé lui dit que cet habit appartenait à quelque autre, mais qu'il y avait de la monnaie dans la poche d'un gilet qu'il indiqua comme sien. M. Fraser en examinant ce gilet y retrouva ses pièces d'argent.

Le contre-examen des témoins à charge ayant établi que des tiers avaient pu s'introduire dans la chambre de l'accusé et y déposer l'argent volé, le jury rendit un verdict d'acquiescement en sa faveur. A cette circonstance se joignirent les attestations de deux respectables témoins à décharge qui prouvèrent les antécédents favorables de l'accusé et son honnêteté dans des emplois de confiance.

EXTRAITS DE JOURNAUX.

(Du Citoyen du Détroit.)

LES SANDWICH.—La ville d'Honolulu prospère rapidement; il s'y élève d'élégantes maisons de résidence, les faubourgs s'agrandissent, la population augmente et les affaires suivent ce progrès. De nouvelles et plus faciles communications sont ouvertes entre les différents points des îles, et dès que le gouvernement, animé de vues plus libérales, encouragera l'immigration des étrangers et des capitaines, les richesses agricoles se multiplieront avec une étonnante rapidité sur ce sol si fécond et prêt à tous les genres de culture.

Jusqu'à présent, les ministres et les conseillers du roi refusent d'encourager l'immigration et de vendre des terres aux étrangers.

EMBUITE A PITTSBURGH.—Les Irlandais employés par la compagnie du chemin de fer, d'Ohio et de la Pennsylvanie se sont révoltés, en grand nombre et bien armés. Ils se donnaient les noms de Fardowners et Corkonnans. Ils ont commencé par détruire plusieurs maisons avoisinant le dépôt du chemin de fer, puis, ils ont suivi le rail et ont détruit plusieurs des établissements situés près des stations. Les personnes, hommes, femmes, et enfants qui les habitaient, ont été forcés de fuir. Le sheriff Curtis, accompagné de la compagnie des Gardes de Scott s'est emparé de soixante-six des émeutiers. Ils ont été immédiatement emprisonnés.

L'extrait qui nous est communiqué, ayant pour titre: "Un Grogard de la Grande Armée", est sous considération.

NAISSANCE.

En cette ville, samedi le 12 du courant, la dame de Chs. A. Bault, dcr., notaire, a mis au monde un fils. A St. Norbert le 2 ult. la dame de Edouard de Grand-pré Ker. a mis au monde un fils.

DECES.

En cette ville, le 13, Dame Marie Louise Lemière âgée de 44 ans, épouse de M. Prosper Lort, née à St. François du lac.—Elle laisse pour déplorer sa perte, un époux chéri et dix enfants, la plupart en bas âge.

A Nicolet, le 11 du courant, Charles Michel, fils de Michel Trudel, dcr., capt. de milice, âgé de 14 ans 3 mois 6 jours; ce jeune homme a succombé à une maladie de plusieurs mois qu'il a endurée en vrai chrétien.

A Berthier, district de Montréal le 13 du courant Arthur Cuthbert dcr. Co-Signeur de la Paroisse de Berthier St. Cuthbert et autres lieux à l'âge de 21 ans et 10 mois. Il était fils de l'honorable James Cuthbert, Membre du Conseil législatif de cette Province.

A Québec, le 14 du courant, à l'âge de trente-sept ans, Pierre Giguère, Jr., dcr., marchand à comission, époux de Marie-Louise-Antoinette Balzaretii, après 13 jours de maladie.

ANNONCES.

BAUME DU DR. WISTAR.

Timbrige, Orange County, Vermont. 25 novembre 1845. M. SETH W. FOWLE.—Mox cetera Moscorum. Je certifie que l'année dernière, au mois de juin, je fus pris d'un rhume et d'une toux violente, accompagnés d'un mal d'estomac et d'une douleur au côté. Cet état encore la toux ne m'a pas laissé. Au mois de décembre le mal s'accrut à un tel point, que durant l'hiver, je consumais de trente cinq livres, les médecins que je consultai ne purent me donner aucun soulagement; ils croyaient tous que je n'en reviendrais jamais. Mais, à mon grand bonheur, voilà qu'un mois de mai après avoir souffert excessivement tout Pluiver, j'eus complètement guéri de ma toux, ayant même d'avoir fini la première bouteille. Aussi je n'ai pas d'expressions pour témoigner ma reconnaissance à cet ami, de même que pour recommander à tout le monde, et les engager à se servir d'un remède aussi efficace, persuadé qu'il suis de son mérite, après en avoir éprouvé moi-même les effets, en échantant peut-être par son moyen à la plus grande.

FREMAN NOYES. A vendre à Montréal, par Wm. Lyman et Cie., et par John Carter et Cie., rue St. Paul; aussi par Alfred Savage et J. Lyman et Cie, Place d'Armes. Montréal, le 15 Octobre, 1850.

AUX COMMISSAIRES D'ECOLLES. M. Bonnal, jeune Français âgé de 21 ans, offre ses services comme instituteur. Il a été formé dans les Ecoles Normales des Frères des Ecoles Chrétiennes de France, et a reçu de l'Université le Brevet de capacité. S'adresser au Frère Directeur des Ecoles Chrétiennes, à Montréal.

BANQUE DE PREVOYANCE ET D'EPARGNE. MONTREAL. PROVIDENT AND SAVINGS' BANK. COMMISSION D'ENQUETE. LES Soussignés étant nommés par Son Excellence le Gouverneur-Général, "Commissaires sous l'autorité d'un acte passé dans la dernière session du Parlement de cette Province, et intitulé: "Acte pour pourvoir à la nomination de Commissaires, pour s'enquérir des affaires et de la direction de la Provident and Savings Bank de Montréal, afin de faire des ENQUETES ANNUELLES SUR les AFFAIRES de l'INSTITUTION ainsi connue comme la PROVIDENT AND SAVINGS BANK de MONTREAL, et sur les CAUSES qui ont amené la FAILLITE de la dite institution et son INCAPACITE de satisfaire aux JUSTES RECLAMATIONS de ceux qui y ont déposé de l'argent," donnent par le présent AVIS à tous les intéressés qu'ils, les dits Commissaires, TIENDRONT LEURS SEANCES à leur bureau, dans l'HOTEL DU GOUVERNEMENT, dans cette cité de Montréal, chaque jour—Les dimanches et autres fêtes légales exceptés—entre DIX heures A. M., et TROIS heures P. M., tous les jours, commençant le LUNDI, le 7 OCTOBRE, pour recevoir telle information qu'on pourra leur soumettre, touchant les affaires de l'enquête qui leur a été confiée. W. BRISTOW, WM. SMITH, C. E. BELLE, Commissaires. Montréal, 8 octobre, 1850.

J. M. LAMOTHE, Relieur de cette ville, présente ses remerciements aux messieurs du Clergé et au public en général pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et annonce qu'il leur en est d'autant plus reconnaissant qu'il a pu réaliser les moyens de se rendre en Angleterre d'où il passera en France afin de s'y perfectionner aux ateliers qui y existent dans la branche qu'il exerce, et de prendre en même temps des arrangements à l'effet d'ajouter à sa Librairie les gravures et les livres de piété de toute sorte dont il se propose de composer un fonds digne de leur être offert. Son établissement demeurera ouvert pendant son absence, et les acheteurs y seront servis avec une égale ponctualité. Montréal, 27 septembre 1850.

AUX COMMISSAIRES D'ECOLLES. M. R. C. H. arrivé depuis peu de jours de San-Fran. cisco. (Californie) désire trouver une place d'INSTITUTEUR, il a déjà tenu une école élémentaire dans le district de Québec voilà plusieurs années pendant l'espace de deux ans; s'adresser à M. Louis Plamondon marchand, rue St. Paul, No. 122. Montréal, 27 septembre 1850.

COLLEGE JOLIETTE.

La rentrée des élèves de cet établissement, qui est le premier et le principal des "CLERCS DE ST. VIATEUR" aura lieu le 24 du courant.

1ère Année.—Éléments des deux langues (Anglais et Français).—Arithmétique.—Histoire sainte et cours religieux.—Histoire ancienne (en anglais).—Géographie.

2me Année.—Syntaxe des deux langues.—Arithmétique et premières notions d'Algebre, de géométrie et de dessin linéaire.—Histoire du Canada.—Histoire Romaine (en Anglais).—Géographie.—Principes fondamentaux d'Agriculture et de Botanique.—Style épistolaire et compositions dans les deux langues.

3me Année.—Boites-Lettres et Éloquence.—Algebre et Géométrie.—Tenue des livres (en Anglais).—Histoire de France par la méthode analytique.—Histoire d'Angleterre (en Anglais).—Étude de la constitution du pays.—Compositions et discours dans les deux langues.

4me Année.—Physique, Chimie appliquée aux arts etc.—Géométrie pratique, Arpentage, Mécanique, etc.—Astronomie.—Compositions dans les deux langues.

5me Année.—Philosophie (logique, métaphysique, Morale).—Architecture.—Economie politique.—Compositions et discours dans les deux langues.

Après avoir suivi ce cours, les élèves pourront recevoir des leçons de latin, s'ils le désirent. Alors un cours de deux ans est suffisant pour donner une connaissance approfondie de cette langue.

Pendant les récréations on obligera les élèves à parler la langue anglaise autant que possible; rien ne sera négligé pour assurer leurs progrès dans les deux langues. Tous les mois il y aura des séances ou soirées scientifiques, pour former les élèves au débit, à la diction, etc. des récompenses seront accordées à ceux qui auront présenté leurs matières de la manière la plus satisfaisante.

La Musique et le Dessin seront enseignés à ceux qui le désireront.

CONDITIONS PAR AN.

Enseignement et logement. £3 0 0

Musique { Piano. £3 0 0

Dessin { Les autres instruments £1 10 0

Abonnement à la bibliothèque. £0 5 0

L'uniforme est un habit de drap bien à collet droit, l'entournant jusqu'en haut par une rangée de boutons jaunes; culotte noire.

REV. E. CHAMPAIGNER, Ptre. Directeur.

REV. A. THIBAUDIER, Ptre. Procureur.

Montréal, le 17 septembre 1850.

LE GUIDE

DE

L'INSTITUTEUR.

CONTENANT

UNE SÉRIE DE REPONSES AUX QUESTIONS INSÉRÉES DANS LA CIRCULAIRE DU SURINTENDANT DE L'ÉDUCATION, ETC.

PAR F. X. VALADE, ECR.

Cet ouvrage est maintenant terminé et offert en vente chez tous les Libraires et à la Librairie du Soussigné. L'ouvrage forme un Volume format in-12, contenant 200 pages.

Le Soussigné a cru, en achetant le privilège de cet ouvrage pour le publier, se rendre utile aux instituteurs, et au public en général, et il ose espérer d'en obtenir un prompt débit.

P. GENDRON, IMPRIMERIE-LIBRAIRIE, No. 28, rue St. Gabriel.

Vis-à-vis l'Hôtel de Mme. St. Julien. Montréal, le 9 juillet 1850.

LE MOIS DE MARIAGE.

Le Soussigné vient d'imprimer une superbe édition du MOIS DE MARIAGE. Cette édition est augmentée du CHEMIN DE LA CROIX, D'UN ACTE DE CONSÉCRATION et de plusieurs CALUTATIONS A LA ST. VIERGE; elle est préférable sous tous les rapports à toutes celles publiées jusqu'ici en Canada, et se vend que le même prix.

J.-BTE. ROLLAND, N° 24, rue St. Vincent.

Montréal, 19 avril 1850.

BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux MM. du Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation de BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES, qu'ils ont maintenant en vente un assortiment considérable de livres, publiés avec approbation de plusieurs Archevêques de France et non propres à répandre le goût de la lecture dans les campagnes. Les collections suivantes sont particulièrement dignes de leur attention: Bibliothèque de la jeunesse, format 18°, cartonné, 100 volumes dans la collection pour £3 0 0; Bibliothèque instructive et amusante, format in-18, 160 volumes solidement cartonnés en 130 volumes pour £6 5.

Et enfin: Bibliothèque catholique de Lille, format in-18°, 460 volumes solidement cartonnés en 215 volumes, pour la collection £10 0 0. Des catalogues de ces différentes collections seront donnés gratuitement à ceux qui en feront la demande.

E. R. FABRE ET CIE, Rue St. Vincent, No. 3.

Montréal, le 9 juillet 1850.

MOIS DE MARIAGE.

NOUVELLE ÉDITION, augmentée des PRIÈRES DE LA MESSE, VÊPRES DES DIMANCHES, CHEMIN DE LA CROIX, ETC., ETC., avec Julie Relieuse.

Prix 7s. 6d. la douzaine.

Montréal, le 2 Avril 1850.

E. R. FABRE ET CIE, Rue St. Vincent, No. 3.

COLLEGE MASSON.

LA RENTRÉE des Classes de cette Institution est fixée au CINQ de SEPTEMBRE, à six heures du soir.

On doit avoir égard de nouveau le public que le but du Collège Masson est de donner à la jeunesse Canadienne une éducation pratique dans les deux langues Française et Anglaise.

Cette éducation pratique comprend l'étude des grammaires, de la géographie, de l'arithmétique, de la tenue des livres, de la Géométrie Pratique, de l'Architecture, de l'Histoire, de l'Histoire Naturelle liée à l'Agriculture, qui a dans le Cours une place distincte et importante. L'écriture est particulièrement soignée. L'Instruction Religieuse est donnée deux fois par semaine dans toutes les classes, outre les exercices ordinaires de piété tels qu'établis dans nos Institutions Catholiques.

Le cours commence par une classe Élémentaire. On n'y admet ordinairement que les enfants âgés de sept ans et au-delà jusqu'à dix.

Le Cours pratique, tel qu'énoncé ci-dessus, comprend cinq années d'études. Au désir des parents et selon les dispositions des élèves, le cours se poursuit jusqu'à sept années d'enseignement par l'étude de l'Histoire sur un plus grand plan, par la Littérature et la Philosophie Catholique. Les matières sont étudiées tant en Français qu'en Anglais, pour assurer davantage l'usage de la possession déjà acquise de ces deux langues. De cette manière, l'Éducation est donnée selon les divers besoins de la Société, selon les degrés d'aptitude des Élèves, et enfin selon le désir et les ressources des parents.

L'horticulture est pratiquée par les élèves du Collège-Masson en même temps qu'ils étudient les principes de l'enseignement de ces classes. Avec plus de ressources pécuniaires, l'Éducation nous enseignerait aussi pratiquement toutes les parties possibles de l'Agriculture.

Tout enfant capable d'étudier et muni de bonnes recommandations morales est admis dans l'Institution. Le Chant Grégorien et le Chant Harmonique sont également cultivés.

La conduite et l'Instruction des élèves sont confiées à des instituteurs vivants sous la main et réglés par cette institution dans nos collèges. Ils ont un habit conforme à la respectabilité de leur état, et sont dirigés en tout, ainsi que les élèves, par un Directeur prêtre placé à leur tête par Monseigneur l'Évêque du Diocèse. Les récompenses honorifiques se trouvent dans les villages, dans des familles recommandées. Ceci n'a aucun inconvénient, dans la conduite des enfants, qui ne sont pas soumis le temps pris, aux exercices du Collège. Les parents sont très favorisés en général par cet ordre de choses.

Les élèves portent l'uniforme habituel du pays pour la jeunesse studieuse, à savoir un habit d'été et un habit d'hiver plus confortable et plus respectable.

Le village de Terrebonne est trop connu par sa salubrité et les avantages de son site pour le recommander à l'attention des parents.

Le prix de l'enseignement et de la pension au Collège est de cinq écus par mois. Un écu se fait nourrir et laver dans les familles du village pour quatre piastres par mois.

Les élèves se mettent au chemin de dimanche, à l'église paroissiale. Ils doivent être munis par conséquent de l'habit nécessaire.

Le Collège-Masson ne vise point à la multiplicité des élèves, mais à les avoir bons et à les remettre tels qu'il est possible.

Il suffirait au village de Terrebonne, que déjà il pût compter avoir fait de bien. La Providence et les besoins du pays rendent le reste, et il est jugé nécessaire. Terrebonne n'est qu'à cinq lieues de Montréal au nord de St. Laurent.

Les élèves non Catholiques sont reçus dans l'Établissement. Ils en suivent les règles disciplinaires et sont soumis aux mêmes soins que les autres élèves reçoivent.

Il est fait une grande attention à la propreté et à l'ordre en tout ce qui concerne l'éducation physique et à la santé des élèves.

Le Collège-Masson est sous le patronage de la Mère de Dieu et du Patron du jeune âge par excellence, St. Joseph, sous le titre réuni de Marie-Joseph. La propriété est appartenant à un corps légal, la Fabrique Paroissiale de Terrebonne. Tout nouvellement érigé, cet Établissement a nécessairement des ressources fort limitées, et toutefois les voies de développement lui sont essentielles qu'à toute autre Institution. En conséquence, on agréerait avec reconnaissance tout don de livres utiles, de cartes, de globes, d'instruments etc., etc., que la générosité publique voudrait bien y déposer dans l'intérêt unique de la jeunesse canadienne. Un coup d'œil jeté sur sa bibliothèque par tout ami du Pays, y trouverait sans doute un objet plus précieux à la fois manifeste, tel, sans doute peut-être, que tout autre don ordinaire du donateur éclairé et bienfaisant.

Terrebonne, Août, 1850.

LIVRES NOUVEAUX

POUR DISTRIBUTION DE PRIN.

LES Soussignés offrent maintenant en vente, un assortiment considérable de livres, NOUVELLEMENT reçus et propres à être donnés en prix ou à former le fonds d'une bibliothèque de paroisse. Tous ces livres sont solidement reliés ou élégamment cartonnés avec illustrations.

PRIX TRÈS-MODÉRÉS

Un choix très varié de LIVRES de PRIÈRES avec reliures ordinaires et autres.

On prend en paiement des Débitures.

E. R. FABRE ET CIE, Rue St. Vincent, No. 3, 21 mai 1850.

IMAGERIE NOUVELLE.

Reduction de prix.

LES Soussignés viennent de recevoir, de France, 25,000 Images, ÉLÉGANTES assorties de grandeurs et qualités, pour servir à 7/8, 12/6 et 3/10 les 100 feuilles.

E. R. FABRE ET CIE, Rue St. Vincent, No. 3, 21 mai 1850.

NOUVEAUX

CHAPEAUX FRANÇAIS,

Pour MM. du Clergé et autres,

REÇUS DIRECTEMENT DE PARIS

ET À VENDRE

A LA LIBRAIRIE DE

E. R. FABRE ET CIE, Rue St. Vincent, No. 3, 21 mai 1850.

ST. JEAN-BAPTISTE.

LES Sociétés de la Tempérance, et de St. Jean-Baptiste pourront se procurer une statue de leur Patron ST. JEAN-BAPTISTE en s'adressant au magasin du Soussigné.

C. CATELLI, Rue Notre Dame, prés de Bonsecours.

Montréal, le 4 juin 1850.

MANUEL

DE LA

VISITE EPISCOPALE.

MESSIEURS les Cures trouveront à l'imprimerie de ce journal, LE MANUEL DE CEUX QUI VEULENT SUIVRE LES EXERCICES DE LA VISITE DES ÉVÊQUES. Ce petit opuscule sera de la plus grande utilité à tous les fidèles. Ceux qui auront l'avantage de recevoir la visite épiscopale, feront bien de s'en procurer un exemplaire. Pour cela nous aurons soin d'envoyer un certain nombre dans toutes les paroisses qui recevront la visite cette année. Le prix en est de deux schellins la douzaine et de six sols par exemplaire. Le livret contient 64 pages.

J.-B. RIVET.

NATIONAL LOAN FUND LIFE ASSURANCE SOCIETY.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE

SUR LA VIE

DE LONDRES.

BANQUE D'ÉPARGNE POUR LA VIE, ET L'ORPHELIN.

CAPITAL — UN DEMI MILLION STERLING.

BUREAUX 26 CORNHILL, LONDRES.

17 GRANDE RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

BUREAU LOCAL.

BENT, HOLMES, ECR., PRÉSIDENT.

A. LAROCQUE, ECR., E. R. FABRE, ECR., H. L. ROUTH, ECR., W. LENN, ECR.

MÉDECINS CONSULTANS.

F. T. RADLEY, ECR., M. D. H. PELTIER, ECR., M. D.

F. R. STARR, ECR., AGENT GÉNÉRAL POUR L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD.

Les avantages que cette Institution offre au public sont nombreux et importants, et les taux d'assurance sont réduits que la surté des assurés et de la société le peuvent permettre.

Voici quelques-uns des avantages très particuliers qu'offre cette société à ses assurés: 1. L'assuré a droit d'opter de verser dans les deux ans des primes par lui payées par cela n'a pas à encaisser de la force d'abandonner sa police, faute de moyen d'en payer les primes annuelles.

2. Une moitié de la prime des cinq premières années peut être payée par les Billes promises des assurés eux-mêmes.—Ces Billes peuvent ne pas être payées, mais ils peuvent demeurer à l'intérêt entre les mains de la société, et à la mort de l'assuré le montant en sera déduit de celui de la police d'assurance.

3. On ne fait rien payer pour les droits de Timbre ni pour l'examen médical.

4. Les Bonus sont répartis annuellement entre les assurés, soit en réduction dans le taux de la prime annuelle, ou en augmentation de la somme assurée—et cela au choix que pourra faire connaître annuellement l'assuré, après avoir été assuré pendant quatre années, à la quelle époque le Bonus pour les dites quatre années lui sera payé—et de là tous 1 à ans.

5. On allouera 30 jours de grâce pour le paiement annuel de la prime de police, c'est-à-dire, que si la police ne s'est pas payée le 1er jour de l'année, on peut la payer pendant les trente jours qui suivent celui-ci et ce paiement annuel aura dû être fait.

6. Un bureau général pour l'Amérique Britannique du nord ayant été établi EN CETTE VILLE, les assurances sont acceptées par l'AGENT GÉNÉRAL et les polices émises à cet effet.

Le bureau s'assemble régulièrement au local indiqué ci-haut, et les affaires pour cette province y seront conduites de suite au grand avantage des assurés. Un des médecins consultants se trouvera au bureau tous les jours.

On accordera des prêts et on payera les polices expirées de suite au dit bureau sans retarder et ailleurs.

On pourra se procurer des brochures explicatives de tout ce qui a rapport à cette association, de même que les formules en blanc et toutes informations quelconques au bureau à Montréal et des Agents par toute la Province, auxquels on devra s'adresser pour faire des demandes d'assurances, etc.

Montréal, le 12 mars 1850.

ETABLISSEMENT DE RELIURE.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent.

Le Soussigné, pour satisfaire l'attente de ses nombreux amis, vient de recevoir son

ATELIER DE RELIURE

à l'endroit ci-dessus désigné, où il est maintenant prêt à recevoir toutes les commandes dans sa branche qui l'on voudra bien lui confier. Il apportera à ses ouvrages une attention et une exactitude qui lui mériteront l'encouragement public.

M. Z. G. aura toujours en mains toutes les fournitures pour Ecoles, telles que Livres, Papier, Encre, Plumes, etc. etc. etc.

Z. CHAPELEAU, Montréal, 2 mai 1849.

MANUEL

DES

Sociétés de Tempérance,

DEDIÉ A LA JEUNESSE DU CANADA,

PAR LE REV. M. G. CHINOY, Ptre.

Le soussigné a l'honneur d'informer MM. les Cures, Marchands et instituteurs de la campagne, et le public en général, qu'il vient de terminer la troisième édition de cet ouvrage de l'Apôtre de la Tempérance; elle est maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchands de la Campagne.

Cette édition est enrichie du PORTRAIT l'auteur et d'une NOTICE BIOGRAPHIQUE et ne se vendra que le même prix des éditions précédentes; le livre est solidement relié, étant destiné à être introduit dans les écoles comme livre de lecture.

J.-BTE. ROLLAND, Montréal, 28 décembre, 1849.

ATTENTION!

LA CLEF DES

PRINCIPALES DIFFICULTÉS

DE LA

GRAMMAIRE FRANÇAISE,

OU COURS RAISONNÉ SUR LA GRAMMAIRE FRANÇAISE,

Le même qui a été donné avec succès durant plusieurs années en SOIXANTE LEÇONS, par

CHARLES HUBERT LASSISERAYE,

DEDIÉ A LA JEUNESSE CANADIENNE.

A vendre à Montréal, chez J. B. Rolland, Imprimeur Libraire, rue St. Vincent.—Prix: 2 sch.

EAU PLANTAGENET.

Le Soussigné avertit le public qu'il a l'honneur de M. JOS. BÉRIAU, Marchand Grocier, Place Jacques Cartier, agent pour la vente des Eaux de PLANTAGENET où il y aura toujours une grande quantité de ces Eaux Fraîches, si bien connues du public.

CHARLES LAROCQUE Agent, Montréal, 26 octobre 1849.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

SUR LA

VIE DU CANADA.

(Canada Life Assurance Company.)

INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT.

CAPITAL—£50,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON.

HUGH C. BAKER, PRÉSIDENT.

JOHN YOUNG, ECR., VICE-PRÉSIDENT.

THOMAS M. SIMONS, ECR., Secrétaire.

WILLIAM WORKMAN, ECR.

WILLIAM LYMAN, ECR.

G. E. CARTIER, ECR., M. P. P.

HEW RAMSAY, ECR., Gérant.

Consillier Légal—L'Hon. L. T. DRUMMOND, Solliciteur-Général.

Arbitre Médical—ARCHIBALD HALL, M. D.

Secrétaire—THOMAS RAMSAY, ECR.

Quebec—Agent—H. W. WELCH, ECR.

Arbitre Médical—Le Dr. MORIN.

GERANTS DANS BAS-CANADA.

Sorel—R. Harcourt, ECR. Melbourne—Thos. Tait, ECR.

St. Andrews—Frank Fawcett, ECR. St. John's—Charles Pierce, ECR.

St. John's—Charles Pierce, ECR. Trois-Rivières—John Robertson, ECR.

Huntingdon—R. B. Sohier, ECR. Hantsburg—Georges Hamilton, ECR.

Shanstead—F. Judd, ECR. Dunham—Wm. Baker, ECR.

Sherbrooke—Wm. Ritchie, ECR.

CETTE COMPAGNIE est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction d'indépendance de la valeur ou de la durée de la vie humaine, ainsi qu'à accorder ou à acheter des Annuités ou des Réversions de toute espèce, comme aussi des Survivances et d. s. Dotations.

En sus des divers avantages qu'offrent les autres Compagnies, les directeurs de cette Compagnie, plaçant les primes dans la province à un taux d'intérêt composé bien au-dessus de celui qu'on peut obtenir dans la Grande-Bretagne, se trouvent en état de promettre une réduction très-considérable de la coté, en garantissant des assurances, des survivances et des dotations pour un moindre paiement annuel ou une moindre prime annuelle, accordant des ANNUITÉS augmentées soit immédiatement ou différées, pour toute somme placée entre leurs mains. Ils peuvent aussi mentionner la position locale de la Compagnie comme étant d'une importance particulière à ceux qui veulent faire effectuer des assurances, attendu que cette position permet aux assurés d'exercer un contrôle sur la Compagnie, et facilite l'acceptation de risque sur s. individus sains, ainsi que le prompt règlement des réclamations.

Les assurances peuvent s'effectuer, AVEC OU SANS participation aux profits de la Compagnie; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimestriels; et le système de prêt-à-terme ayant été adopté par le Bureau, on fera crédit pour une moitié des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police.

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

Table with 4 columns: Age, Avec les profits, Sans les profits, Demi-Crédit. Rows for ages 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60.

On trouvera, en les comptant, que les taux ci-dessus d'assurance pour la vie, sans participation, et demi-crédit, sont très bas, et que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui offre main tenant d'assurer en Canada, tandis que les assurés avec participation auront part aux trois quarts de tous les profits de cette branche des affaires de la Compagnie.

Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un âge spécifié, soit lorsqu'il atteindra cet âge:

Table with 4 columns: AGE A ATTEINDRE, 50, 55, 60, 65. Rows for ages 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55.

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, écrivain, des tarifs, prospectus, formules de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie.

Montréal, le 5 mars 1850.

CURRICULUM LATINUM

AD USUM JUVENTUTIS.

LES Soussignés viennent de publier, sous ce titre, deux volumes élégamment reliés et contenant un choix des principaux classiques latins, en prose et en vers. Le volume de prose contient les extraits suivants:

Extraits de Cornelius Nepos.

Les 3e et 4e livres de Quinte-Curce.

Quatre livres des Commentaires de César.

Cicéron sur la Vieillesse.

Vie d'Agrippa, par Tacite.

Prix 6s. 3d.

Les mêmes extraits se vendent séparément, à des prix qui varient depuis 9d. jusqu'à 1s. 6d.

Le volume de Poésie contient:

Les 3 premiers livres de l'Énéide.

Les Géorgiques de Virgile.

Les Odes d'Horace.

Les Fastes d'Ovide.

Prix 5s. 6d.

Les traités séparés se vendent 1s. 6d. ou 1s. 8d. ARMOUR et RAMSAY.

L. P. BOIVIN.

Coin des Rues

NOTRE-DAME ET ST. VINCENT.

VERTIT de nouveaux ses pratiques que tout son établissement est réuni dans ce nouveau local et qu'il a tout à fait abandonné son ancien magasin de la rue St. Paul vis-à-vis la Place Jacques Cartier.

Il attend incessamment par les prochains arrivages, un RICHE ASSORTIMENT de MONTRES, BIJOUTERIES, articles de goût etc